
MARRAKECH – Interaction de la communauté At-Large / ALAC et contribution à l'ATRT3

Mercredi 26 juin 2019 – 15h15 à 16h45 WET

ICANN65 | Marrakech, Maroc

- ALAN GREENBERG : Avant de commencer pourrais-je avoir votre attention ?
- Pendant l'instant, j'ai un collègue qui a vraiment besoin d'un MagSafe 1, c'est donc un cordon de branchement pour un ancien Mac. Merci.
- Je cherche pour un MagSafe 1. C'est donc l'ancien style. C'est un composant un petit peu plus gros que celui qui se fait maintenant. Merci.
- MAUREEN HILYARD : Bienvenue à tous. Nos invités sont là. C'est très bien. C'est tant mieux. Bien sûr, nous attendons avec impatience d'entendre parler de la révision sur la responsabilité et la transparence. J'ai dû envoyer des questions il me semble, mais j'ai bien peur que nous n'avons pas vraiment eu le temps de les examiner. Mais je suis sûre que— attendez un peu.
- Donc je vais laisser la parole à Cheryl et à Pat pour qu'ils puissent présenter leur présentation. Et je suis sûre qu'ils vont aussi présenter les membres de l'autre équipe qui font partie de leur

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

programme aussi, n'est-ce pas ?

CHERYL LANGDON-ORR : Je suis une des coprésidentes de l'équipe de révision sur la transparence et la responsabilité. Donc à côté de moi, il y a Pat Kane qui est aussi coprésident de ce groupe. Nous avons le plaisir d'avoir beaucoup de membres de l'équipe de révision qui sont venus donc ici à Marrakech. Ces membres sont là pour d'autres raisons, pas seulement pour l'ATRT.

Nous avons donc eu l'occasion de communiquer avec tous les éléments, les parties de l'ICANN. Nous avons rencontré-

Non. En fait, la réunion du GAC, c'est demain pour nous.

Nous nous sommes vus avec la GNSO, la ccNSO, et nous avons une autre réunion ou deux qui sont planifiées, pour le SSAC par exemple.

Nous avons à peu près le même ensemble de questions que nous allons poser à chaque groupe. Bien sûr vous, ALAC, vous êtes spéciaux, donc on va vous proposer une question de plus. Mais si vous n'avez pas eu le temps de préparer vos réactions ou vos réponses aux questions que vous allez voir sur l'écran, l'idée aujourd'hui c'est d'avoir une conversation franche. Et nous savons très bien que nous allons recevoir vos opinions individuelles sur ces sujets.

Cependant, nous avons beaucoup de membres de l'équipe de révision qui sont dans cette salle et nous voulons donc les présenter ; bien sûr à la table ALAC, vous avez Sébastien Bachollet. Moi. Vince est là aussi. Monsieur Daniel est là aussi. Donc voilà les quatre personnes AT-LARGE envoyées à l'ATRT3.

Alors je vous l'ai dit, j'ai donc expliqué l'acronyme au début de mon discours. Donc maintenant j'ai le droit d'utiliser l'acronyme.

Nous voulons aussi reconnaître les autres personnes dans la salle aujourd'hui. Nous avons Maarten, qui est notre membre désigné du Conseil d'administration. Nous avons Demi, qui est le représentant de la ccNSO. Nous avons Liu, qui est du GAC. Jaap de SSAC. Je pense qu'il y a deux personnes de la GNSO. Et voilà, vous vous cachez, M. Osvaldo, qui est là et qui se cache dans le fond de la salle. Alors voilà. Vous êtes là. Je ne vous avais pas vu, excusez-moi. Nous avons Michael qui est là et Erika.

Est-ce que j'ai manqué quelqu'un ? Non ? Voilà, très bien. Maintenant vous pouvez donc savoir qui sont ces personnes. Ce sont aussi des personnes avec qui vous pouvez communiquer si vous avez besoin d'informations au niveau de ce sujet. Donc y a-t-il quelque chose que vous voulez partager avec nous à ce sujet ? Bien sûr, vous pouvez partager ces informations avec nous et nous envoyer des courriels. Ce n'est pas le seul moment où vous allez pouvoir communiquer avec mon équipe.

Nous allons rassembler des questions, mettre ça sur un sondage, et nous ne savons pas encore comment nous allons organiser ces communications durant cette réunion. Nous allons donc poser certaines questions à chaque groupe. Pour l'instant, c'est ce que nous avons mis en œuvre.

Donc je voudrais aussi vous assurer que ce formulaire un peu sondage sera facile à lire, sera en un langage facile, et bien sûr nous allons essayer de le traduire, mais pour l'instant nous ne l'avons pas fait. Ça montre bien que la communauté au sein de laquelle— surtout à l'AT-LARGE, on parle différentes langues.

Je vais demander à Vanda de prendre la parole et nous donner un petit peu plus de détails sur la première question que nous avons posée. Attendez, avant qu'elle prenne la parole, pourquoi je lui demande à elle, à Vanda ? Parce qu'en fait, nous avons quatre éléments de travail du groupe de travail. Nous avons une des membres qui travaille sur le GAC, sur le Conseil, sur la communauté avec les processus PDP. Nous avons aussi un groupe qui révise les révisions. Voilà, allez-y Vanda. Prenez la parole.

VANDA SCARTEZINI :

Bonjour à tous. Bien sûr, c'est un plaisir pour moi ; encore une fois, une réunion de l'ICANN.

Est-ce que le micro fonctionne ? Oui. Donc notre première question de la part du GAC est celle-ci : ils voulaient voir comment l'ALAC analyse la relation avec le GAC, ses interactions avec le GAC. Alors ce que vous allez voir, c'est peut-être des suggestions pour l'amélioration de cette relation. Nous cherchons à mieux comprendre comment le GAC peut être plus responsable donc plus transparent. Donc comment ses interactions avec l'ALAC pourraient être avantageuses pour les deux parties. Voilà donc l'idée générale. D'ailleurs, je n'ai pas vu mon ami du GAC, la liaison, mais malgré tout, tous d'entre vous, vous avez peut-être vos idées personnelles ou au moins une idée générale.

JOHN LAPRISE :

Oui. Je voudrais répondre à la question telle qu'elle est écrite.

Lorsqu'il s'agit d'interactions avec le GAC, tout d'abord en ce moment, la relation entre le GAC et l'ALAC est plutôt bonne et elle s'améliore. Les liaisons font du bon travail. Nous voyons que nous avons beaucoup de points communs sur beaucoup de questions. Nous travaillons ensemble ; nous émettons des avis ensemble.

Mais si je parle de la communauté, donc plus en général de l'AT-LARGE, nous savons qu'il y a des petits problèmes. Nous sommes conscients beaucoup d'utilisateurs à travers le monde sont souvent en désaccord complet avec leur gouvernement. Donc l'intérêt des utilisateurs finaux ne s'aligne pas forcément avec les

intérêts de leur gouvernement. Et ces gouvernements sont représentés au GAC. Donc il y a des différences là, entre les deux choses. Alors que nous travaillons avec le GAC de façon suivie en tant que communauté, nous sommes complètement— nous avons conscience en tant que membres de la communauté qu'il y a des différences d'opinions entre le GAC et les personnes qu'il représente. Mais ce n'est pas quelque chose que l'ICANN ou l'ATRT puissent adresser de façon valable, si vous voulez. Nous en sommes tout à fait conscients, mais c'est quelque chose que nous devons dire.

CHERYL LANGDON-ORR : On a compris. Bon maintenant Alan peut prendre la parole.

ALAN GREENBERG : J'étais donc président de l'ALAC pendant quatre ans, entre les deux ATRT, le deux et le trois. Et j'étais même impliqué à l'ALAC même avant cela.

Donc je sais ce que c'est que la relation entre le GAC et l'ALAC. Donc ce concept de jour et de nuit ne reflète pas les changements.

Nous nous rencontrons allocation avec le GAC. Cette rencontre n'avait pas beaucoup de valeur. Mais on devait le faire. Nous discussions de choses, maintenant nous arrivons un point où finalement nous travaillons ensemble sur certaines choses. Nous

ne sommes pas toujours d'accord et le GAC comprend, nous comprenons qu'il y a des problèmes qui sont des sujets brûlants pour eux et sur lesquels nous sommes en désaccord ou sur lesquels nous nous taisons.

Il y a des cas où les utilisateurs ne sont pas en accord. Donc c'est le jour et la nuit. Nous discutons avec eux. Nous avons des relations efficaces avec eux, nous avons des liaisons avec eux.

À la première réunion de l'ALAC en 2003, lorsqu'ils avaient nommé des liaisons, si quelqu'un disait ah pourquoi on n'a pas une liaison avec le GAC, maintenant, nous les avons, ces liaisons dans les deux sens. Ce n'est pas parfait, mais ce n'est pas parce que c'est de mauvaise volonté. Et nous essayons vraiment d'aller de l'avant, de faire que les choses fonctionnent bien. Je pense qu'il y a quand même une grande différence. Je ne pense pas que ça à voir avec l'ATRT3, mais bon, il y a une différence.

CHERYL LANGDON-ORR : Maintenant je vais passer le micro à Joanna.

JOANNA KULESZA : Thank you Madam Chair. Donc je voulais seulement dire qu'il y a une collaboration de renforcement de capacités entre les deux communautés. Nous avons eu une réunion [jointe] ce matin. Nous avons eu une aussi lundi. Je suis très heureuse de cette

collaboration parce que nous allons pouvoir fournir des informations techniques et sociétaires aux membres de la communauté.

Nous voulons nous focaliser sur le fait que nous devons fournir des informations dans toutes les communautés, et ICANN le fait aussi. Je vois ça comme une plateforme pour encourager les différences dont on a parlé. Le GAC est vraiment intéressé sur la cybersécurité et ils ont une idée de ce qu'est la cybersécurité. ICANN a un mandat qui est plus étroit et se focalise plus sur les fonctions [maternelles], sur le côté technique.

Ce matin, dans la session que nous avons eue avec Patrick Jones, nous avons obtenu des informations sur la cybersécurité. Nous avons reçu là des membres du GAC et ils ont indiqué qu'il y avait un lien entre le côté contenu, disons le côté sociétaire, et le côté technique. Nous sommes très heureux de cette collaboration pour mieux comprendre où nous en sommes au niveau de la communauté et où nous en sommes dans notre représentation des utilisateurs.

Je voulais juste noter cela.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui très bien. Nous avons noté.

RICARDO HOLMQUIST : Je vais parler en espagnol si cela ne vous dérange pas parce que vous allez devoir utiliser vos écouteurs.

CHERYL LANGDON ORR : Jonathan, vous allez prendre la parole après. Donc de retour à notre intervenant.

RICARDO HOLMQUIST : Tout le monde a ses écouteurs. Le deuxième point qu'il met en place, c'est comment est-ce qu'on peut améliorer les choses ? Et je pense qu'il y a eu- c'est important d'avoir une liaison entre l'un et entre l'autre. Et nous avons fait donc— nous avons pu travailler ensemble de cette façon et je pense qu'à ce niveau le GAC s'améliore énormément. Mais nous ne faisons pas au niveau régional. Nous avons notre espace LAC. Nous savons qu'il y a plusieurs gouvernements, mais je ne sais pas comment ça se passe au niveau régional. Je pense que nous devrions approcher cela pour que les choses puissent fonctionner mieux. Et avant tout, je pense que nous représentons moins de personnes, disons, moins de pays que le GAC n'en représente, mais nous avons des ALS de pays qui ne viennent pas— qui n'ont pas de représentation formelle. Donc nous allons pouvoir— nous devrions pouvoir faire un mélange pour pouvoir compléter le travail pour que dans tous les pays soient inclus les pays voisins surtout qui ont des ALS qui ne participent pas ici pour que ceux-

ci comprennent que pour leur pays, c'est intéressant.

TIJANI BEN JEMAA :

La question n'est pas ceci. Sommes-nous d'accord avec le GAC ou pas ? Bien sûr nous avons des intérêts différents et ils se préoccupent des intérêts politiques, nous des intérêts publics. Bien sûr que nous n'avons pas la même position. Même si nous avons des interactions avec eux et s'il y a un peu d'espace pour nous améliorer dans ce sens, donc la réponse devrait être oui, nous avons une bonne interaction avec eux, une bonne communication avec le GAC. mais oui bien sûr qu'il y a toujours de l'amélioration qui puisse être faite. Donc je ne pense pas qu'aujourd'hui nous avons aucun contentieux ou aucun problème avec nos communications avec le GAC.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci Tijani.

JONATHAN ZUCK :

[Inaudible] n'adresse pas forcément la question directement, mais je vais diverger un peu. Un des défis pour les AC, c'est les délais des informations apportées au processus d'élaboration des politiques.

Donc si vous examinez le site Web de l'ICANN et que vous notez

les processus PDP, vous voyez que tout le monde contribue ; le GAC et l'ALAC.

Mais donner des avis à la fin du processus, cela cause des problèmes. Nous avons fait des périodes de commentaires publics, etc., mais nous essayons de pouvoir nous engager plus tôt dans le processus à travers des groupes de participation ou avec un processus de commentaire. Et je suis curieux de voir ce qui va se passer avec le PDP 3.0, à savoir si ça va être plus difficile, si nous allons pouvoir participer plus tôt dans le processus.

La GNSO nous a demandé de faire cela à tous. Donc je voulais soulever cette question ; c'est une question que nous partageons avec le GAC. C'est une question de procédure. Peut-être nous devrions converser avec eux un peu plus sur ce sujet.

ALAC est toujours dans une position désavantageuse avec ce groupe PDP 3.0. Nous espérons avoir donc plus de responsabilités, car nous représentons les utilisateurs finaux.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci. Cela a donc un impact sur tout ce que fait la communauté parce que l'efficacité du travail de ce groupe est importante. Quand on travaille [de par] ce groupe de travail, je vois qu'il y a encore des mains qui se lèvent.

DANIEL MIGAULT : Donc question de suivi pour vous Jonathan. Vous avez mentionné que la communication entre l'ALAC et le GAC, ces deux groupes ont eu donc des consensus sur les avis qu'il donne au Conseil d'administration, n'est-ce pas ?

Et est-ce que vous pouvez être un peu plus spécifique sur ces détails ? Comment est-ce que le consensus a été amené ? Merci.

CHERYL LANGDON-ORR : Vous pouvez bien répéter votre question.

DANIEL MIGAULT : Je vais simplifier ma question.

ALAC et le GAC donnent des avis au Conseil , n'est-ce pas ?

Vous avez parlé de leur interaction. Et vous savez qu'il y a eu des avis qui étaient des avis joints entre les deux organes. S'il existe donc un consensus qui est obtenu entre ces deux parties, pouvez-vous nous citer des exemples ?

CHERYL LANGDON-ORR : Si Jonathan ne peut vous répondre, Alan le peut.

ALAN GREENBERG : Vous allez trouver dans les rapports deux déclarations du Conseil d'administration et du GAC. Il y a donc des matériels qui

adressent ce sujet et c'est des déclarations qui ont été écrites par des gens qui savent ce qui se passe au niveau de l'organisation.

Il y a eu de mauvaises représentations par le Conseil d'administration. Le GAC a dit, nous avons éclairé les choses, ce n'est pas encore fini, etc.

CHERYL LANGDON-ORR : Y a-t-il d'autres éléments à apporter à sa discussion, à cette question ? John.

JOHN LAPRISE : Cette question parle des genres de défis auxquels nous faisons face à l'ALAC pour représenter donc AT-LARGE.

Nous avons un défi unique dans ce sens. Nous essayons de représenter l'intérêt des utilisateurs de l'Internet à travers le monde, tous les utilisateurs, qu'ils soient des opérateurs de registre, peu importe où ils vivent, peu importe dans quelle situation ils vivent. Donc à l'ALAC, notre lutte constante c'est d'écouter les membres individuels. Les ALS sont des conduits d'information. Et nous rassemblons leurs informations et nous essayons de les inclure dans nos décisions et dans notre travail.

Nous avons des listes. Nous avons des réunions sur ce fait. Nous représentons un nombre énorme d'utilisateurs et notre défi

constant, c'est d'écouter et d'essayer de faire le mieux pour ces personnes, ces personnes dont nous représentons les intérêts. Dans des régions, dans certaines régions, il y a des différences d'intérêt. Il faut trouver donc un équilibre et une bonne position.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci John. Hadia.

HADIA EL MINIAWI : Alors j'aimerais commencer par dire que nous sommes une communauté diverse, non seulement en termes de la provenance des uns et des autres, mais également par rapport à notre expérience, à notre historique, à chacun. Et c'est un avantage en soi, parce que nous avons différentes perspectives, différentes expériences, différentes idées, tout ceci doit être à notre avantage et doit nous permettre de trouver de nouvelles idées et de nouveaux résultats. Mais je crois que le plus gros enjeu, c'est comment consolider toutes ces perspectives différentes, toutes ces idées pour justement exploiter la diversité qui réellement est une bénédiction.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Hadia. Alan.

ALAN GREENBERG : Je vais présenter l'autre côté de cette idée. Il y a d'autres situations où nous avons beaucoup de points de vue et où nous ne sommes jamais réussi à nous mettre d'accord, par exemple sur la protection de la vie privée.

En ce qui concerne la plupart des questions relatives à l'ICANN à l'interne que l'on commente souvent et en ce qui concerne les questions sur les politiques sur lesquelles nous travaillons, en général, il y a beaucoup d'uniformité entre les régions. Il y a très peu de fois au fil des nombreuses années où nous avons vraiment vu une discordance parce que les régions certes sont différentes. Ce sont différents groupes. Mais, en dépit des divergences et des différentes perspectives, en général, nous sommes assez unis. Mais là où nous avons un problème, c'est que nous n'arrivons pas nécessairement à démontrer au reste du monde que nous ne sommes pas simplement un groupe de gens qui sont autour d'une table dans une salle, mais que nous sommes réellement en mesure de prouver que c'est la volonté des populations dans nos différentes régions. Et c'est vraiment un problème de crédibilité dans la plupart des cas.

Moi je suis très confiant par rapport à nos prises de position, mais le prouver, c'est autre chose.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Alan. Ça, c'est une réflexion de haut niveau à laquelle il

faudra réfléchir. Daniel.

DANIEL MIGAULT : Ces remarques sont extrêmement intéressantes. Il y a des situations dans lesquelles les points de vue qui ont été présentés par les membres de l'ALAC en fait représentent une opinion personnelle et pas l'opinion de la communauté qu'elles représentent.

ALAN GREENBERG : Et pour vous, c'est différent. Mais ce n'est pas toujours le cas. Pour vous, ces points de vue sont différents, mais ce n'est pas toujours le cas. N'oubliez pas que les personnes qui sont impliquées à l'ICANN, pour certaines, ont des groupes auxquels elles s'adressent chez elles, de retour chez elle. Certaines des personnes ont beaucoup d'expérience et ont déjà beaucoup travaillé avec ces personnes sur place, même si ces personnes-là en fait ne savent même pas écrire le mot ICANN. Donc ça dépend. Parfois les points de vue personnels— personne n'est d'accord avec les points de vue personnels. Mais l'enjeu c'est vraiment de représenter les besoins de ces personnes, pas nécessairement leur point de vue personnel. Pour beaucoup des gens, ils n'ont pas de points de vue de personnel sur les questions dont nous parlons et c'est ce qui est compliqué, d'avoir suffisamment de personnes qui sont là pour bien représenter les points de vue.

CHERYL LANGDON-ORR : Je crois que très souvent dans la salle ALAC, on parle du pourquoi. Et on parle d'agir « dans le meilleur intérêt » ou « dans l'intérêt de » ; ce sont des phrases très importantes, des expressions très importantes. C'est ce que fait l'ALAC. Nous agissons dans l'intérêt des usagers, des titulaires de nom de domaine et je pense que ceci , nous le répétons suffisamment.

MAARTEN BOTTERMAN : C'est intéressant. Je comprends bien ce que dit Alan par rapport à cet enjeu général, l'ICANN, et de cette communauté. Comment réévaluer si réellement on représente bien les personnes que l'on doit représenter ? Comment s'assurer que les utilisateurs nouveaux ou les utilisateurs futurs sont représentés. Et je ne sais pas quel est le mécanisme à utiliser.

CHERYL LANGDON-ORR : Jonathan.

JONATHAN ZUCK : Merci. J'aimerais dire deux choses.

Premièrement, l'AT-LARGE essaye toujours de faire des expériences ou de trouver de nouvelles manières d'obtenir du feedback. Et cette année, nous travaillons sur la sensibilisation

par rapport à l'acceptation universelle parce qu'en fait c'est une question qui ne pose pas de problème pour personne. Pas de controverse. Et donc il y a beaucoup d'interactions et on peut commencer à voir quel pourraient être ces points de contact pour l'avenir pour avoir un feedback.

Alors, il y a d'autres questions. Il y a un danger pour nous d'avoir un point de vue un peu paternaliste qui viserait à représenter d'autres personnes autres que nous. C'est un petit peu l'idée comme quoi il y a des gens qui existent et qui n'arrivent même pas à taper leur nom et que ce sont les usagers qu'on représente. Et en réalité lorsqu'on parle aux usagers de l'Internet en particulier, on parle des activités en ligne, on parle des réservations que l'on fait en ligne, on parle de la banque en ligne, de la recherche en ligne, etc., et quel est l'impact sur vos informations personnelles, vos données personnelles. Qu'est-ce qui est facile à utiliser, qu'est-ce qui n'est pas facile à utiliser.

En termes d'acceptation universelle, si j'achète le .gallery et que je mets mon e-mail dans le site d'American Airlines et que ces rejets, eh bien c'est un problème d'usager. Il ne faut pas être idiot pour avoir ce problème. Maintenant, si Vince Cerf achetait le .gallery et commandait un vol sur American Airlines, il ne pourra pas non plus. Donc c'est l'idée comme quoi il y a des masses sans nom qui ne savent pas qui nous sommes et que cette que l'on représente. Je crois qu'il faut faire attention ; c'est une erreur. La

plupart du temps, l'avis pour chacun d'entre nous, qu'est-ce que cela représente, quelle est l'expérience de l'utilisateur et comment pouvons-nous améliorer les choses pour des gens comme nous. Et là, le travail devient beaucoup plus évident parce que nous avons, tous, ces expériences d'usagers et de particuliers.

CHERYL LANGDON-ORR : Donc j'ai d'abord Tijani et ensuite on passera aux autres.

TIJANI BEN JEMAA : Je ne pense pas qu'il y ait une seule personne dans la salle qui puisse dire, j'exprime le point de vue de personnes que je représente, sauf si à chaque fois qu'on voulait discuter d'une thématique, on faisait un sondage et on consultait la communauté. Donc c'est des points de vue personnels que nous exprimons.

Et deuxième partie de la question, qui est à mon avis la plus importante, comment nous assurer que nous sommes redevables par rapport à ces personnes. Et je crois que ça, nous ne pouvons le faire qu'en sélectionnant les représentants de la communauté. Nous devons changer ces personnes. Elles ne doivent pas nécessairement être là très longtemps. Il faut essayer vraiment d'être en contact avec toutes les parties de la

communauté que nous représentons, toutes les régions dans un continent, les hommes, les femmes, etc.

Et je crois que c'est la seule manière qui nous permettra de nous rapprocher des communautés que nous représentons.

CHERYL LANGDON-ORR : C'est noté. Joanna, c'est à vous.

JOANNA KULESZA : Merci. Je souhaitais répondre à la question de Maarten et je voulais également poser une question au Conseil d'administration.

Peut-être que je me répète, et je suis désolée si c'est le cas, mais encore une fois, renforcement des capacités. Donc hier, nous avons organisé une séance de renforcement des capacités. Et ce que je retiens de cette séance, par rapport à ce que vient de mentionner Maarten, sa préoccupation c'est qu'il faut savoir qu'il y a une amélioration dans l'élaboration des politiques. Il y a un diagramme. Je sais que tous les ingénieurs adorent les diagrammes. Nous avons maintenant un diagramme qui explique comment les politiques ont été élaborées jusqu'à maintenant, mais nous souhaitons que le modèle soit distribué, soit appliqué au renforcement des capacités. Donc nous souhaitons expliquer ceci à la communauté et la mise en œuvre de la révision de l'AT-

LARGE, je veux dire que nous devons améliorer nos processus.

Donc hier, avec les diapositives de la société qui est venue, eh bien, tout ceci sera transformé sur ICANN Learn en cours, de manière à ce que les choses soient plus transparentes. Ce cours sera proposé en différentes langues et donc dans ce sens nous sommes en lien avec la communauté, nous essayons de les impliquer dans le processus d'élaboration de politiques.

Donc je ne vais pas rentrer dans le détail puisque la séance et les diapositives sont à votre disposition, mais l'idée c'est d'être plus complets, plus transparents, plus disponibles. Donc c'est un peu comme les autres unités constitutives. Mais nous sommes une grande unité et nous avons différentes langues. Donc tout ceci sera disséminé et, encore une fois, tous les utilisateurs sont les bienvenus pour nous aider à aider à mettre en place des politiques.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, en tant qu'équipe de révision, nous aimons bien avoir une copie du graphique ou du diagramme. Je pense que ce serait très utile à ajouter comme annexe à notre travail. Ça nous aiderait. Donc, envoyez-nous ces supports ou des liens aux supports, mais nous allons effectivement regarder ce que vous mentionnez. Alors, j'ai Alan et quelqu'un d'autre.

ALAN GREENBERG : Je réponds à la question de savoir comment est-ce qu'on peut être sûr qu'on ne déraile pas et qu'on n'exprime pas son propre point de vue. Je vais faciliter les choses.

Hadia, Justine, Joanna, Daniel, Liu, Natalia et peut-être Anne-Marie, ça dépend comment on voit les choses, n'étaient pas impliquées dans l'AT-LARGE lorsque j'ai commencé en tant que président il y a quelques années. Donc c'est juste pour ce côté de la table. C'est très bien d'avoir des personnes engagées qui sont là, qui sont nouvelles.

CHERYL LANGDON-ORR : Je ne pense que ce soit un groupe statique. Je dois le dire. Alan, merci. Tola.

TOLA : J'aimerais clarifier quelque chose ; je suis désolée si je me trompe, mais j'ai le sentiment que l'on parle de la responsabilité, de la transparence, et ce que je me dis, c'est qu'on est en train d'essayer de répondre à cette question et on parle de responsabilité, de redevabilité de l'ALAC avec les personnes que l'on représente également de redevabilité avec le Conseil, et la transparence du processus.

Mais le problème que j'ai, c'est que lorsque que— bon, à l'exception de ce qui a été dit, les activités de l'ALAC, jusqu'à maintenant, ne sont pas « recevabilité et transparence » de vos activités. Je ne sais pas si c'est quelque chose que l'on peut faire parce que cette question c'est sur la transparence et la redevabilité de vos activités auprès de vos membres et auprès de l'ICANN.org lorsqu'on décrit les activités de l'ALAC. Donc voilà. J'aimerais que vous clarifiez.

JOHN LAPRISE :

Par rapport à cela, ce que je suggérerais, c'est que nos activités ici sont diffusées en plusieurs langues, nos activités sont publiques, nos discussions sont publiques. Nous avons des discussions très vivantes sur les listes de diffusion. Nos réunions sont ouvertes au public.

Jonathan a fait un excellent travail au groupe de consolidation. Nous nous sommes rencontrés toutes les semaines pour parler de tout ce que l'on évoque lors de ces réunions. Donc lorsque les gens sont intéressés et qu'il souhaite savoir ce qui se passe à l'ALAC, eh bien, ils peuvent écouter une réunion téléphonique, lire, être impliqués et travailler. Et les gens peuvent voir comment sont prises les décisions et quelles sont les décisions qui sont prises. Donc c'est ce que je ferai en termes de transparence.

Par rapport à la redevabilité ou responsabilité, je viens de perdre

une élection pour un siège ALAC au bénéfice de ce monsieur qui est à ma droite.

CHERYL LANGDON-ORR : Vous voyez ? C'est pour ça que j'avais déjà inversé les noms.

JOHN LAPRISE : Donc moi je représente NARALO maintenant et après la réunion de Montréal ce ne sera plus le cas. Lorsque nous avons eu notre élection, nous avons tous les deux expliqué ce que nous souhaitions faire et les gens qui ont voté pendant les élections ont fait leur choix, et ils ont choisi Jonathan.

Je ne sais pas si c'est ça la responsabilité, alors j'aimerais noter que quand même les votes étaient pratiquement à égalité.

CHERYL LANGDON-ORR : Sébastien. Non ? Satish, alors.

SATISH BABU : Merci Cheryl. J'aimerais vous dire que l'ALAC a changé aussi au fil des années. Lorsque je suis arrivé à l'ALAC, il y avait surtout des membres qui représentaient des organisations. Aujourd'hui, nous avons des membres individuels. Donc déjà cela a augmenté un petit peu la participation.

Il y a d'autres exemples aussi. Il y a l'utilisation des réseaux sociaux qui nous a mis en contact avec d'autres communautés. Donc l'ALAC n'est pas statique. Donc petit à petit, les choses ont évolué, mais il y a encore de la place. Il y a encore des moyens d'amélioration.

CHERYL LANGDON-ORR : Donc Olivier ensuite Sébastien. Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Madame la présidente. En ce qui concerne la responsabilité et la transparence par rapport à nos membres, j'aimerais également dire qu'il y a un processus de déclaration, de rédaction de déclaration qui est ouvert. Vous avez le wiki qui est disponible à tous. Vous pouvez vous y rendre de temps à autre. Nous avons une page Google doc qui également est ouverte où n'importe qui peut se rendre. Et certes, il y a des points négatifs parce qu'il y a des gens qui ne sont pas d'accord avec ce qui était inscrit dessus et qui sont exprimés très clairement. Et donc, de temps à autre, ces personnes ne sont pas contentes parce qu'elles n'ont pas eu gain de cause, mais c'est comme ça que nous fonctionnons de manière très ouverte. Donc nous avons ça. Nous avons nos groupes de travail qui sont ouverts à pratiquement tout le monde. J'imagine qu'il y a peut-être quelques documents qui sont ouverts dans les groupes de travail.

Mais donc, notre travail est très ouvert, très public. Et je ne pense pas qu'il y ait autant de lieux au sein de l'ICANN qui soient aussi ouverts et publics.

Alors de l'extérieur, c'est un petit peu mystérieux peut-être étant donné le langage, les acronymes, etc., et de toute évidence, c'est un problème qui existe, mais qui n'est pas spécifique à l'ALAC. C'est quelque chose qui existe dans tout l'ICANN. Nous essayons d'être aussi accueillants que possible. Il y a peut-être des gens qui ne sont pas très agréables, c'est possible, mais de manière générale, ce n'est pas que nous n'accueillons pas les gens. Mais certains ne sont pas toujours sympas, mais ça, c'est un problème de caractère. C'est un problème de personne. C'est une autre question.

JONATHAN ZUCK :

Mais vous vous améliorez constamment Olivier. Une autre décennie de services de l'ICANN et j'imagine que vous aurez plein d'amis.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Avec votre aide, je voudrais avec votre aide, je pourrais à la fois être sympa et plus concis.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci, ça ne marchera jamais. Vous parlerez toujours trop.

SÉBASTIEN BACHOLLET : [...] de membre de celle de membres d'ATRT3 si je peux essayer de faire la différence. D'abord je voudrais que dans cette salle, on utilise les mots qui vont bien. ALAC, c'est 15 personnes ; AT-LARGE, c'est nous tous. Alors, c'est compliqué de faire la différence pour nous, mais alors pour les gens extérieurs à nous c'est incompréhensible. Alors, faisons un effort. Satis, quand tu parles d'ALAC, tu parles de AT-LARGE et ce n'est pas la même chose : ALAC, 15 personnes, AT-LARGE nous tous.

Quand on parle d'utilisateurs et comment on est redevable, eh ben, je peux vous dire que quand j'ai des interpellations de mes enfants, quand j'ai des interpellations de mes parents, quand je forme 20 séniors à l'accès pour la première fois à Internet avec une tablette, eh ben, je suis ramené là où il faut, à la base, à pourquoi et comment j'accède à Internet et qu'est-ce que j'en fais. Et je pense que c'est comme ça que moi personnellement je reste redevable à quelqu'un, c'est-à-dire les utilisateurs finaux.

Et s'il vous plait, n'essayez pas de nous faire croire et nous faire dire qu'on doit toujours ne parler qu'au nom de tout le monde. Sinon ça ne sert à rien qu'on se réunisse et on envoie une personne, elle dira ce qu'elle voudra d'ailleurs, parce qu'il faut que l'on accepte la diversité, y compris dans notre expression à

nous, élus, dans les endroits où nous allons. Non, on ne dira pas la même chose que le voisin et on ne le dira pas de la même façon.

En plus, je le dis en français, vous le direz dans une autre langue, vraisemblablement, pour certains d'entre vous. Donc, laissons aussi cette diversité exister et arrêtez de dire que tout le monde doit avoir le même visage, la même façon de penser et la même façon de dire les choses.

Je suis très sérieux avec ça, parce que depuis deux jours, on n'a pas de me bassiner avec le « il faut trouver le consensus » et même, « il faudrait qu'on dise la même chose ». Ben non, il y a des fois où je ne dirais pas la même chose et continuerai à ne pas dire la même chose.

Merci.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci beaucoup Sébastien. Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Si je lis les deux dernières questions, en fait je ne répondrai pas exactement comme on y a répondu ici. Parce que notre redevabilité à la communauté, ce n'est pas la question numéro deux ; les questions trois et quatre sont générales. On parle du processus d'élaboration de politiques donc c'est général, ce n'est

pas notre processus d'élaboration de politiques. Et la dernière à une question sur la responsabilité ou la redevabilité et la transparence à l'ICANN. Donc, ne parlons pas de notre redevabilité ou de notre transparence. Merci.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci. Oui c'est évidemment ouvert à tous, il faut parler généralement et spécifiquement. John.

Alors nous n'allons pas passer au quatrième point. Je suis désolée. Malheureusement nous n'avons pas le temps, mais nous aimerions bien sûr en parler. Madame la présidente, nous aimerions recevoir des informations sur ce sujet. Peut-être pouvons-nous distribuer ces questions à travers les listes de distribution ? Parce que notre sondage va prendre un peu de temps. Allez-y John, prenez la parole.

JOHN LAPRISE : Merci. Lorsqu'il s'agit de la perception de la transparence au niveau du processus d'élaboration de PDP, et cela inclut l'EPDP, je pense qu'en fait il y a beaucoup de transparence à travers tous ces processus. Ils sont ouverts ; toutes les informations sont disponibles ; vous pouvez interagir, rejoindre ces travaux. Ces processus sont opaques si on n'y participe pas, à moins qu'on ait vraiment la connaissance pour vraiment rentrer dans les détails.

Et là, je vais mettre mon chapeau avec mon doctorat. Il faut vraiment avoir les connaissances pour pouvoir interagir dans ces PDP, à moins qu'on ait cette base de données, cette base de connaissances, on n'y arrive pas. Donc c'est vraiment une grosse charge. C'est quelque chose à apprendre et c'est difficile.

Donc les PDP bien sûr sont transparents, mais ils sont difficiles au niveau technique à comprendre.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci John ; j'ai Holly, ensuite j'ai Eduardo et ensuite j'ai Daniel. Et Jonathan. Et ensuite nous fermerons ce sujet.

HOLLY RAICHE : Oui merci John. Vous avez exactement mentionné ce que j'allais dire. C'est vraiment difficile d'être transparent ; le processus est compliqué. Je ne peux pas vous dire combien de fois je me suis dit que le PDP était compliqué. J'étais une personne, une de deux personnes à l'ALAC. Et j'ai [inaudible] qui avait des intérêts, des vues, des opinions, des besoins complètement différents. Mais vous pouvez complètement toujours dire oui je suis désolé, je pense aux utilisateurs finaux. Mais je sais qu'il y a des gens dans la salle qui n'ont pas forcément leur intérêt à l'esprit. Donc la transparence n'est pas forcément un problème ; ça dépend qui vous représentez, combien de personnes dans la salle, combien

de personnes sont préoccupées par tel ou tel sujet. Toutes ces questions devraient avoir des réponses.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci.

EDUARDO DIAZ : Je voudrais juste faire un commentaire sur la dernière question. Je me suis toujours senti mal à l'aise quand je vois les agendas des réunions et quand je vois que certaines réunions sont fermées. Quand on parle de transparence, c'est un problème si vous avez une réunion fermée, faites comme le NomCom.

Ne la publiez pas, cette réunion, sur l'agenda.

CHERYL LANGDON-ORR : Je souris parce que je suis vraiment d'accord avec vous.

DANIEL MIGAULT : Il faut s'assurer que la représentation de l'AT-LARGE soit spécifique au niveau du PDP. Je suis tout à fait conscient que nous, à l'AT-LARGE, nous avons des représentants au PDP qui ont un rôle très important. Je suis tout à fait conscient qu'il y a des recommandations qui ont été rejetées dans la phase numéro un. Les représentants sont revenus vers la communauté et ont fait des mises à jour sur l'EPDP.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui je vous répondrai. Ça, c'est une question pour la GNSO.

JONATHAN ZUCK : Oui merci d'une très bonne question, une question qui était posée par toutes les équipes ATRT, depuis ATRT1.

Je vais vous donner la même réponse que j'ai donnée à l'équipe numéro 1.

Le problème le plus important au niveau de la transparence , au niveau du PDP est lié à ce que John disait. C'est une question d'expertise et aussi une question de volume d'information. Pour participer de l'extérieur, c'est compliqué. Le problème de la transparence que je pense est le plus important, c'est l'efficacité des personnes qui sont affectées en dehors de cette communauté. Les personnes qui sont affectées par cette politique. Il y a les périodes de commentaires publics, mais elles sont complexes, elles sont longues. Et on devrait pouvoir essayer de simplifier les questions pour que les personnes puissent donc répondre à ces questions, des personnes de la communauté puissent répondre à ces questions. Ou pouvoir comprendre.

Tout cela est conçu, ces questions sont conçues pour que les personnes qui ont des connaissances, une expertise, puissent y répondre. Donc il faudrait simplifier pour que tout le monde

puisse participer dans ce processus.

La deuxième partie, c'est l'histoire de la transparence. Aussi c'est un problème. Comment est-ce que les commentaires sont consommés par les groupes de travail ? Le personnel fait un travail extraordinaire à les enregistrer, à faire des tableurs avec tous ces commentaires. Mais ce n'est pas toujours clair par la suite. Donc il y a rapport final qui est fait avant la fin de la période de commentaires publics. Cela crée donc la perception du fait que la période de commentaires publics, elle n'est pas nécessaire. Sûr, la révision CCT est difficile parce que certains des commentaires étaient ridicules, mais on a examiné tous les commentaires et on a été d'accord, on n'avait pas été d'accord, etc.

Mais quand il y avait beaucoup de commentaires qui venaient aussi de l'extérieur de la communauté, de gens qui avaient des expertises différentes, John tout à l'heure parlait de doctorat, et c'est le cas des fois. Tout cela est très opaque. Donc il faut améliorer la transparence de cela et cela nous aidera pour améliorer la redevabilité de l'ICANN vers la communauté.

CHERYL LANGDON-ORR : On peut donc suggérer qu'il y a beaucoup de travail à faire au niveau de la confiance. Ça prend du temps. Donc il s'agit de régularité aussi, de cohérence. Y a-t-il quelqu'un d'autre qui veut

faire un commentaire bref ? Alan, vous voulez la parole ?

ALAN GREENBERG :

Attendez. Je voudrais suivre par rapport à ce commentaire. Je pense que le PDP GNSO et l'équipe de révision font du très bon travail quand il s'agit d'analyser les commentaires. J'aimerais dire la même chose pour les commentaires qui sont émis par ICANN org ou en disant comment est-ce qu'on comprend vos commentaires. qu'est-ce qu'on fait avec ces commentaires. Comment on les prend en compte.

Et là, on parle— il en a encore qui restent de 2006.

CHERYL LANGDON-ORR :

Je suspecte [que] l'exemple des rapports ou des publications qui ont été publiés alors que la période de commentaires publics n'était pas terminée. Je vais maintenant demander à Pat s'il veut ajouter quelque chose. Il nous reste une minute.

PAT KANE :

Bonjour à tous. C'est Pat au micro. Alors la chose qui est unique lorsqu'il s'agit de cette révision ATRT, c'est que nous avons un certain montant de temps pour le faire. Nous ciblons mars de l'année prochaine. Nous avons mis des objectifs en place et si quelqu'un veut examiner cela et nous donner des informations,

du feedback là-dessus— nous allons — nous n'avons pas commencés l'analyse. Nous collectons encore des données. Nous avons un document de travail initial que nous recevons de chaque partie qui travaille avec nous. Nous devons le compléter d'ici la fin de septembre. Ensuite, nous allons publier cela pour — je pense — la première semaine de novembre. Et il y a beaucoup de travail en cours, beaucoup de travail à faire. Nous essayons de ne pas en faire trop et de ne pas nous mettre un cadre de travail trop trop compliqué, mais vous pouvez donc communiquer avec tous les membres de l'équipe de révision pour nous aider à mieux comprendre les choses peut-être. Merci d'avoir passé du temps avec nous aujourd'hui.

CHERYL LANGDON-ORR : Madame la présidente, je vous repasse la parole.

MAUREEN HILYARD: Oui. J'étais en train d'examiner les feuilles de travail. Je vois que vous faites— il y a beaucoup de travail qui est fait, donc on parlait de la discussion du suivi pour après l'ATRT. Mais y a-t-il autre chose qui vous intéresse Cheryl ?

Non ? Nous avons une heure de temps avec vous. Nous l'avons valorisée. Nous avons obtenu beaucoup d'informations au sujet de cette révision. Je ne sais pas. Je ne suis pas-

je suis sûre que je peux trouver quelque chose à raconter à ces gens-là.

CHERYL LANGDON-ORR : Je suis responsable d'amener mon équipe ATRT3 à ma prochaine réunion. Donc avec cela, nous allons partir.

ALAN GREENBERG : Certains d'entre nous aimeraient une petite pause.

PAT KANE : C'est bon de voir que Cheryl vous traite comme elle nous traite.

MAUREEN HILYARD : Oui elle est très régulière ; elle est très constante avec nous.

JOHN LAPRISE : Personne n'est prêt pour cette discussion. Donc s'il y a vraiment un point qui est prévu par l'agenda, c'est bon. Mais sinon, ce n'est pas une chose à faire.

MAUREEN HILYARD : En fait, je dois admettre qu'en fait je n'ai pas lu les choses de la bonne manière. Mais comme nous avons un peu plus de temps, et même si la salle est vide, ce n'est pas grave. Je voudrais vous dire que j'ai demandé au président du RALO— je j'ai envoyé le lien de la liste de voyages au président RALO. J'aimerais faire cela,

mais je voudrais l'adresse courriel.

Oui ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : En vue des questions RGPD, je pense qu'il ne serait pas approprié de partager cette liste des voyageurs de façon publique. Donc, envoyer donc un rappel aux personnes qui voyagent, il sera mieux de les contacter directement et individuellement.

Oui. Avec ce nouveau système d'enregistrement pour les voyages, il n'y a plus de liste. Donc c'est peut-être quelque chose sur lequel on pourrait se renseigner. Merci.

MAUREEN HILYARD : Oui, je prends ça sous réserve. Excusez-moi Sébastien, je m'en occupe.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Ne soyez pas désolés, c'est intéressant. J'allais publier la liste des participants tout de suite, sauf que je me suis arrêté tout de suite parce que mes collègues européens vont avoir des problèmes avec ça. Je vais juste donc envoyer à mes amis. J'ai envoyé à mes amis, aux gens qui ne sont pas là. Donc je voulais juste passer 30 secondes pour parler de quelque chose.

J'ai une demande d'un de mes amis et collègues qui gère un

opérateur de registre en France, et qui a un bureau à Montréal, et qui propose que nous, la communauté d'ICANN, et bien sûr [inaudible] je voudrais en parler à AT-LARGE en premier, que nous passions un peu de notre temps pour aider la banque alimentaire mondiale.

Cette banque aide, assiste les personnes handicapées à Montréal. Donc mon collègue voudrait organiser quelque chose sur ce plan. C'est quelque chose dont nous parlions quand nous parlions de stratégie de réunion. C'est quelque chose que nous aimerions faire.

Je veux vous rappeler que certains d'entre nous sont allés peindre une école en Afrique du Sud, je me souviens. Et je pense que ce sont des activités que nous aimerions entreprendre. Donc je voudrais vous informer dès que j'ai plus d'informations. Je vous les ferai passer. Je les ferai passer au comité de sensibilisation et d'engagement et à l'ALAC. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Je voudrais soutenir cette idée. Je voulais aussi organiser quelque chose à Porto Rico. Et enfin, comme c'était une île, on n'avait pas de matériaux ; les matériaux ne pouvaient pas arriver à temps pour nous aider. Nous voulions aider dans les efforts de reconstruction. Donc il y a eu un problème. Donc bien sûr Montréal n'est pas une île. Et nous pouvons ici participer.

ALAN GREENBERG : Non, non. Mais j'ai déjà entendu dire, Montréal c'est une île.

JONATHAN ZUCK : Vous savez, une île c'est un terrain avec beaucoup d'eau tout autour.

JOHN LAPRISE : Vous savez, nous la géographie !

MAUREEN HILYARD : Y a-t-il quelque chose d'autre ? Voulez-vous rajouter quelque chose ?

Peut-on donc fermer cette réunion parce que moi , j'ai mal à la tête. Donc il faut que j'aille me chercher un comprimé et puis on a beaucoup de choses à faire. Nous allons laisser les interprètes faire la pause, partir plus tôt. Non, en fait, désolée. Tijani, prenez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Oui. Si je lis l'agenda, l'ordre du jour, je ne sais pas si c'est le suivi sur l'ATRT3 3, ou si on en est à la prochaine étape. Je ne sais pas de quoi vous parlez.

MAUREEN HILYARD : Oui, c'est la prochaine étape. Nous fermons. Maintenant je j'aimerais remercier les interprètes qui sont restés si longtemps et nous allons faire la pause. Merci au personnel de la technique.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]